

2010/2383 - Extension et reconstruction du groupe scolaire Meynis et de la Maison de l'Enfance du 3^e arrondissement - Opération n° 03401002 - Vote de l'opération et affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2009-2 - Programme 00006, pour un montant de 1 000 000 € TTC (valeur mars 2010) - Election des membres du jury de concours de maîtrise d'oeuvre (Direction de la Construction) (BMO du 03/05/2010, p. ?)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

Mme GAY Nicole, rapporteur : Avis favorable de la Commission. Il convient de désigner des représentants de la Ville de Lyon pour faire partie du jury de concours de maîtrise d'oeuvre.

M. LE MAIRE : Par délibération n° 2010/2383 de ce jour, vous avez donné un avis favorable à l'opération d'extension et reconstruction du groupe scolaire Meynis et de la Maison de l'Enfance du 3^e arrondissement.

La maîtrise d'œuvre étant attribuée après mise en concurrence par voie de concours, nous devons constituer un jury de concours et élire les membres du Conseil municipal appelés à siéger pour effectuer le choix des candidats conformément aux dispositions du Code des Marchés Publics.

Ce jury est composé de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants.

La répartition des sièges s'effectue à la représentation proportionnelle au plus fort reste sans vote préférentiel ni panachage.

Le scrutin est effectué à bulletin secret.

Les listes ci-après ont été déposées :

Liste A - présentée par les Groupes de la Majorité :

Nicole Gay, Richard Brumm, Anne Brugnera, Jean-Michel Daclin, Mireille Roy, Thomas Rudigoz, Mina Hajri, Anne-Sophie Condemine, Sandrine Frih, Louis Lévêque.

Liste B présentée par les Groupes Ensemble pour Lyon et Lyon Démocrate-MoDem :

Fouziya Bouzerda, Patrick Huguet, Blandine Reynaud, Inès de Lavernée, Laurence Balas, Christophe Geourjon, Michel Havard, Jeanne d'Anglejan, Pierre Declacroix, Nora Berra.

Liste C présentée par le Groupe Lyon Divers Droite :

Jean-Jacques David, Nicole Chevassus-Masia, Denis Broliquier, François Royer, Amaury Nardone.

S'il n'y a pas d'autres candidatures, je vous propose de procéder au scrutin.

Huissiers, faites circuler les urnes.

(Mme Vallaud-Belkacem, M. Héral, Mme Bouzerda procèdent au dépouillement des votes.)

Résultats des votes :

1er tour de scrutin :

Mesdames et Messieurs, voici les résultats du scrutin :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	71
Bulletin blanc	0
Bulletin nul	0
Nombre de suffrages exprimés	71
Majorité absolue	36

Ont obtenu :

Liste A 52 voix, soit 4 sièges
Liste B 14 voix, soit 1 siège
Liste C 5 voix

Sont désignés titulaires : Nicole Gay, Richard Brumm, Anne Brugnera, Jean-Michel Daclin, Fouziya Bouzerda.

Sont désignés suppléants : Mireille Roy, Thomas Rudigoz, Mina Hajri, Anne-Sophie Condemine, Patrick Huguet.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)